



# Les déplacements des piétons

## AIRES PIÉTONNES ET ZONES DE RENCONTRE

Source : Ville de Paris  
Direction de la Voirie  
Et des déplacements

Aires piétonnes

Zones de rencontre

Dispositif Rue aux Écoles



Dans une **aire piétonne**, par définition, le piéton est prioritaire. Les vélos et EDP sont autorisés à y circuler dans les deux sens, en roulant au pas, et en laissant la priorité aux piétons. La circulation automobile y est interdite sauf taxis, véhicules de secours, de livraison et des riverains, en roulant au pas et en cédant la priorité aux piétons et vélos.

La **zone de rencontre** est un espace partagé entre tous les usagers, où la vitesse est limitée à 20 km/h. Les piétons, vélos et EDP demeurent prioritaires devant les véhicules motorisés.

Le **programme Rue Aux Écoles** a pour objectif de sécuriser, piétonner et végétaliser les abords immédiats d'une école.

Voie piétonne

dont Programme Rue aux Écoles

Zones de rencontre

En été

Toute l'année

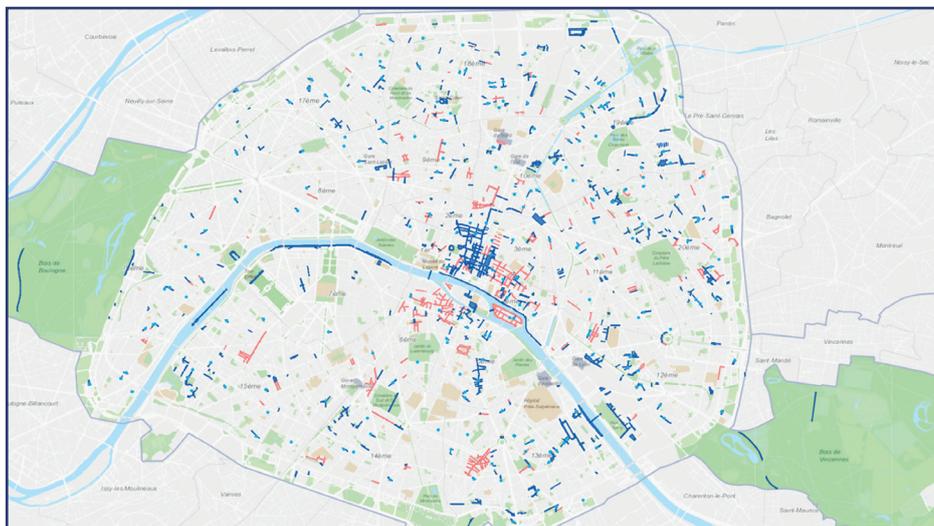
1er dimanche du mois

Dates spécifiques



Les quartiers bénéficiant de l'opération **PARIS RESPIRE** sont fermés à la circulation automobile les dimanches et jours fériés. La circulation demeure cependant autorisée aux taxis et riverains sur présentation d'un justificatif de domicile.

## Voies à priorité piétonne



## Évolution du linéaire de voies réservées aux piétons (en km linéaire)



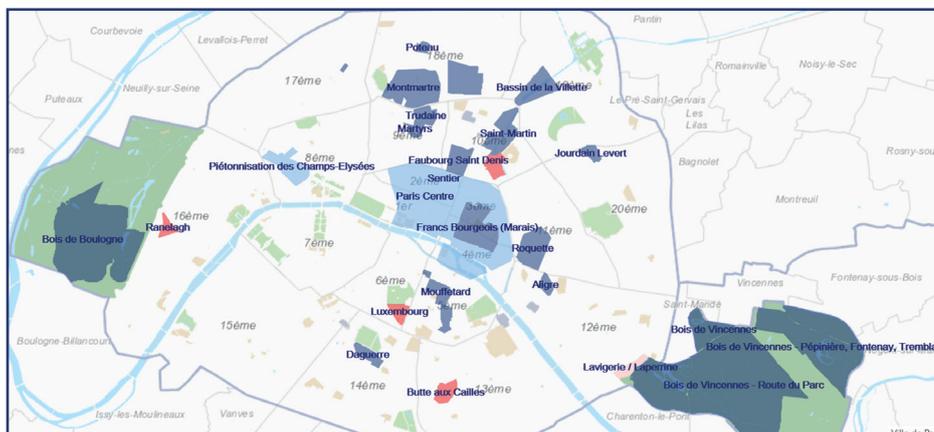
## Évolution 2023 / 2022



**Tendance :** Le linéaire de voies piétonnes ayant fait l'objet d'un arrêté permanent croît de 2,6 % en 2023 avec 89,5 km dont 13,4 km de voie (en hausse de +9,8 %) s'inscrivant dans le programme Rues aux Ecoles. Dans le cadre de celui-ci, 200 voies et près de 250 établissements ont fait l'objet d'un traitement à la fin 2023.

Le linéaire de zones de rencontre augmente de 8,4 % avec 33,4 km de voies.

## Opération PARIS RESPIRE



Les zones définies par l'opération **PARIS RESPIRE** bénéficient d'une réglementation spécifique en matière de circulation automobile les dimanches ou à des périodes particulières de l'année.



## LES DÉPLACEMENTS À PIED DES FRANCILIENS EN LIEN AVEC PARIS

Source : Enquête Mobilité par GNSS (EMG) 2023

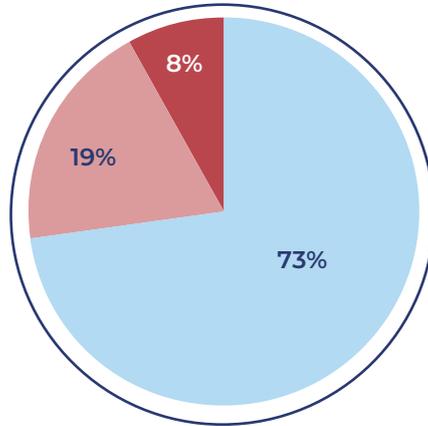


L'enquête Mobilité par GNSS est réalisée par l'Institut Paris Région auprès d'un échantillon représentatif de la population âgée entre 16 et 80 ans sur leurs déplacements effectués pendant 7 jours consécutifs en analysant avec leur consentement leurs données de géolocalisation.

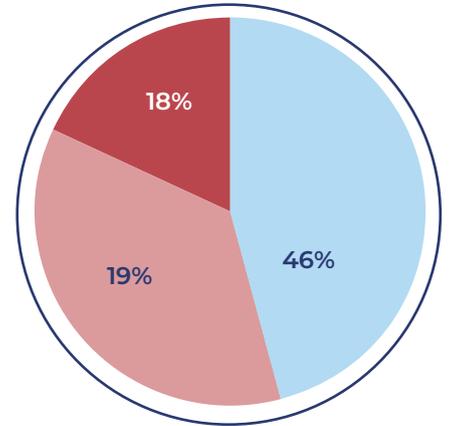
L'IPR précise que l'EMG ne peut être comparée à l'Enquête Globale Transport (EGT), en raison d'une méthodologie différente de celle utilisée pour la dernière EGT. Il ne s'agit pas de mesurer l'évolution de la mobilité, mais d'utiliser une méthode différente pour mettre à jour d'autres indications. La méthodologie de l'EMG diffère de celle de l'EGT. L'EGT est une enquête en face-à-face sur les déplacements de la veille de l'entretien (hors week-end) et recrute les participants par la méthode du tirage aléatoire. L'EMG est basée sur une approche mixte combinant automatisation et méthodes classiques sur sept jours consécutifs. La méthode de recrutement de l'EMG utilise la méthode des quotas avec une dose de tirage aléatoire dans un large vivier de volontaires. Même si elle apporte des résultats fiables sur la mobilité des Franciliens, l'EMG reste d'abord une expérimentation en conditions réelles d'une méthodologie nouvelle d'enquête mobilité, bien sûr perfectible mais déjà riche d'enseignements.

### Déplacements à pied des Franciliens en lien avec Paris

Selon la zone de résidence, les jours ouvrés



Total des déplacements en lien avec Paris réalisés à pied par jour en 2023 : 3 756 000.



Total des autres déplacements (modes mécanisés) en lien avec Paris par jour en 2023 : 7 819 000.

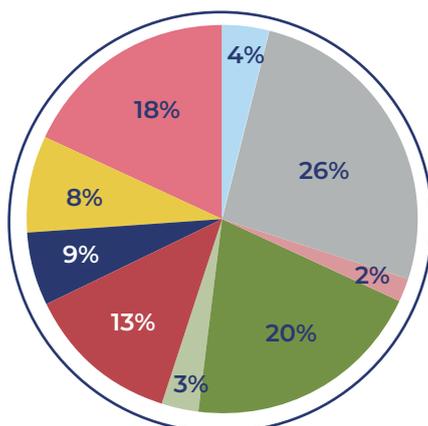


**Tendance :** En 2023, les déplacements à pied quotidiens en lien avec Paris sont estimés à 3,756 millions. Parmi ces déplacements ayant la commune de Paris pour origine ou pour destination, et incluant donc les déplacements exclusivement intra-muros, un peu plus de 73 % sont réalisés par des résidents parisiens, près de 19 % par des habitants de la Petite Couronne et 8 % par des habitants de la Grande Couronne.

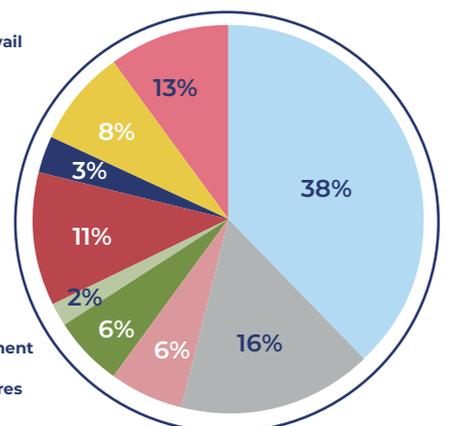
À titre de comparaison, 7,819 millions de déplacements par jour sont effectués par un mode mécanisé (de la trottinette au transport en commun) en lien avec Paris. Et parmi eux, 46 % de ces déplacements sont réalisés par des résidents parisiens, 36 % par des habitants de la Petite Couronne et 18 % par des habitants de la Grande Couronne.

### Déplacements à pied des Franciliens en lien avec Paris

Selon le motif, les jours ouvrés



Total des déplacements en lien avec Paris réalisés à pied par jour en 2023 : 3 756 000.



Total des autres déplacements (modes mécanisés) en lien avec Paris par jour en 2023 : 7 819 000.



**Tendance :** En 2023, parmi les déplacements à pied réalisés par les Franciliens en lien avec Paris, les déplacements obligatoires (associés au travail ou aux études) représentent moins d'un tiers des déplacements à pied (soit 32 %) tandis que 36 % d'entre eux sont liés aux achats, à la santé et aux loisirs.

À titre de comparaison : parmi les déplacements effectués par les Franciliens en lien avec Paris avec un mode mécanisé (c'est-à-dire : tous les autres modes en dehors de la marche pour un total de 7 819 000 déplacements), 60 % d'entre eux relèvent des déplacements obligatoires et 19 % d'entre eux sont associés aux achats, à la santé et aux loisirs.



L'Institut Paris Région (IPR) est l'agence d'urbanisme et de l'environnement venant en aide à la prise de décision de la région Île-de-France.



**Déplacements en lien avec Paris :** Déplacements ayant pour origine et/ou destination Paris (effectués dans Paris intramuros ou entre Paris et la banlieue). Une partie de ces déplacements est donc réalisée par des Franciliens non parisiens.



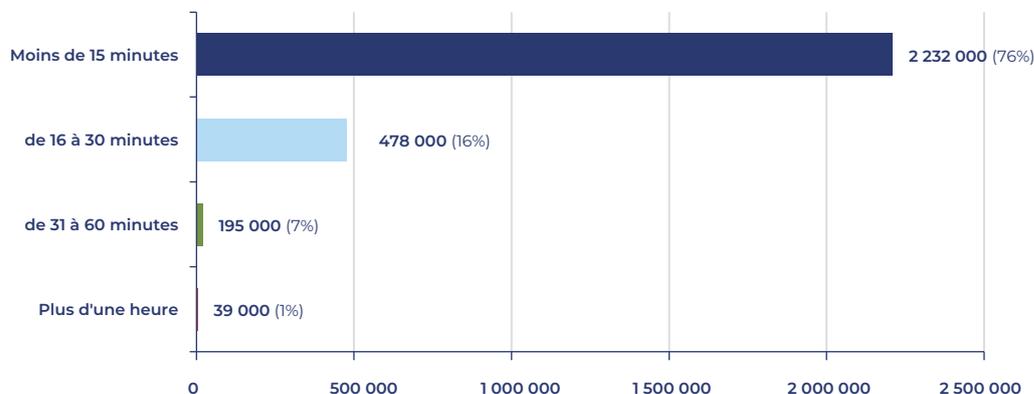
**Mode mécanisé :** tous types de transport autre que la marche (vélo, trottinette, véhicule, transport en commun...).



## LA MARCHÉ DES RÉSIDENTS PARISIENS EN ÎLE-DE-FRANCE

Source : Enquête Mobilité  
par GNSS (EMG) 2023

### Durée des déplacements à pied des résidents parisiens en Île-de-France, les jours ouvrés



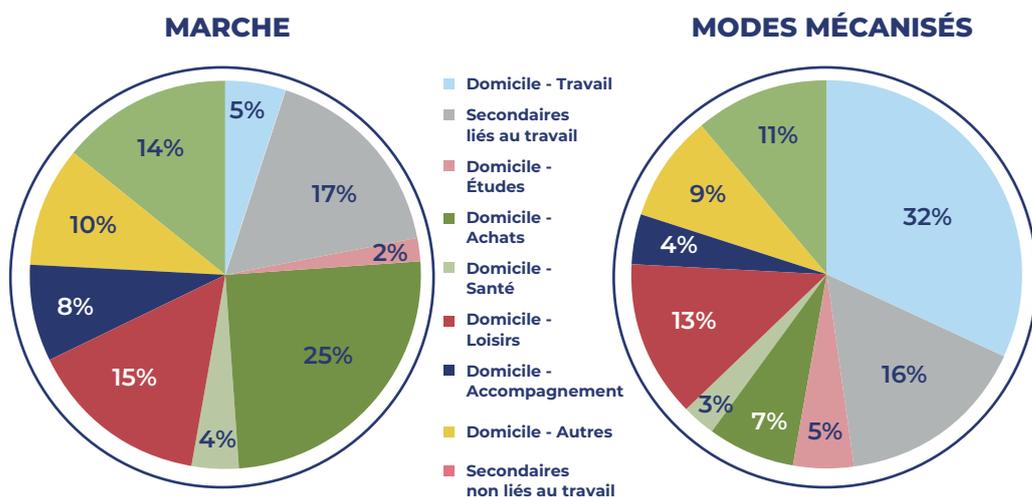
Total des déplacements réalisés à pied par jour en Île-de-France par les résidents parisiens en 2023 : 2,944 millions



**Tendance :** Parmi les 2,944 millions de déplacements à pied effectués quotidiennement par les résidents parisiens en Île-de-France, 76 % dure moins d'un quart d'heure, 16 % ont une durée comprise entre 16 et 30 minutes, 7 % dure entre une demi-heure et une heure et 1 % dure plus d'une heure.

La marche relève donc pour les trois quarts des déplacements réalisés à pied par les résidents parisiens en Île-de-France d'une mobilité de proximité.

### Déplacements à pied des résidents parisiens en Île-de-France Selon le motif, les jours ouvrés



Total des déplacements réalisés à pied par jour en Île-de-France par les résidents parisiens en 2023 : 2,944 millions

Total des déplacements quotidiens réalisés avec un mode mécanisé en Île-de-France par les résidents parisiens en 2023 : 3,8 millions.



**Tendance :** En 2023, parmi les déplacements réalisés à pied par les résidents parisiens en Île-de-France, les déplacements obligatoires (associés au travail ou aux études) représentent **24 %** des déplacements à pied et **44 %** sont liés aux achats, à la santé et aux loisirs.

À titre de comparaison : parmi les déplacements effectués avec un mode mécanisé (tous les autres déplacements pour un total de 3 808 000 déplacements), **53 %** d'entre eux relèvent des déplacements obligatoires et **23 %** d'entre eux sont liés aux achats, à la santé et aux loisirs.